

LETTRE DE CONSULTATION

Entretien des locaux

PARCOURS 16-29 BOSCO – Opération MDFSE n°202202577

Dans le cadre de la consultation visée en objet, veuillez nous transmettre votre meilleure proposition (acte d'engagement).

OBJET :

Prestations d'entretien des locaux d'un programme de remobilisation avec hébergement des jeunes, salles d'ateliers et bureaux.

Cette prestation s'inscrit dans le cadre du projet « PARCOURS 16-29 BOSCO », dont le fonctionnement est cofinancé par le Fonds Social Européen dans le cadre de la réponse de l'Union Européenne à la pandémie de COVID-19.

PORTEUR DU PROJET :

Association Saint Jean Bosco
Route de Saint Charles, 97113 Gourbeyre, Guadeloupe

CONTEXTE DE LA PRESTATION :

L'Association Saint Jean Bosco est un établissement qui œuvre à l'insertion ou la réinsertion professionnelle des publics éloignés de l'emploi. Notre projet d'établissement s'articule autour de 4 dimensions qui sont les conditions d'une dynamique éducative dont la relation est au cœur. Elles expriment la prise en compte de la globalité de la personne dans une dynamique de rencontre, au sein d'une communauté, pour trouver sa voie.

L'Association Saint Jean Bosco est reconnue pour son action auprès des jeunes fragilisés rencontrant des difficultés et, face aux défis de la société et du monde, s'engage à accompagner ces jeunes vers une insertion socio-professionnelle réussie et durable.

Le projet « Parcours 16-29 Bosco » s'inscrit dans le cadre de l'accompagnement vers d'insertion socio-professionnel des jeunes NEETs âgés de 16 à 29 ans. Il a pour but d'accueillir 120 jeunes sur 6 mois. Les jeunes sont suivis pour une période moyenne de 4 mois en présentiel et de 6 mois en suivi post-accompagnement. Notre mission sera de les remobiliser sur des savoirs de base, de définir leur projet personnel et professionnel. L'objectif est de les autonomiser pour les orienter vers la formation professionnelle ou l'emploi.

PRESTATIONS A REALISER : entretien des locaux.

Les locaux visés par la prestation sont entièrement dédiés au programme « PARCOURS 16-29 BOSCO » et comprennent :

- Un internat :
 - o 10 chambres (capacité de 2 couchages par chambre) avec une salle d'eau intégrée et un WC
 - o Une cuisine équipée aux normes d'hygiène et de sécurité en vigueur
 - o Un réfectoire
 - o Un office attenant à la cuisine (garde-manger)
 - o Un jardin
- 1 ensemble de bureaux et salles de cours totalisant entre 950m² avec :
 - o Des bureaux pouvant accueillir 27 salariés avec :
 - 3 open-space
 - 9 bureaux fermés individuels
 - 3 salles de formation
 - o 1 grande salle polyvalente pouvant accueillir des ateliers ou servir de salle de détente.
 - o 1 salle informatique
 - o 2 cuisines aménagées
 - o 2 espaces de sanitaires

LIEUX D'EXECUTION DES PRESTATIONS :

Sur le site ou sur le territoire des îles de Guadeloupe.

PERIODE D'EXECUTION :

Du 01 janvier 2023 au 30 juin 2023.

OBLIGATION DE PUBLICITE :

Le prestataire devra respecter les obligations de publicité concernant les financeurs avec l'apposition du logo des financeurs :

- L'Europe s'engage en Guadeloupe et drapeau de l'Union Européenne
- Logo de l'Etat français et du Plan d'Investissement dans les Compétences
- Logo de la Banque des territoires

Les éléments seront fournis par l'Association Saint Jean Bosco.

SELECTION DES OFFRES :

Les offres seront analysées selon les critères suivants :

- Conformité de l'offre aux prestations attendues – 5 points
- Prix – 15 points

DOCUMENTS A FOURNIR PAR LE CANDIDAT :

Coordonnées à fournir pour la constitution du dossier :

- Nom du prestataire
- Statut juridique de la structure
- SIRET
- Nom du Gérant
- Nom de la personne responsable de l'action
- Adresse postale
- Téléphone
- Email
- Site internet

Les offres devront comporter les éléments suivants :

- La proposition de prestations détaillée dans un contrat (acte d'engagement)
- Une déclaration sur l'honneur attestant que le candidat a satisfait aux obligations sociales et fiscales de l'année précédente
- L'offre financière détaillée (devis)

CONDITION D'ENVOI ET DE REMISE DES OFFRES :

Les offres seront adressées par :

- **Voie électronique** à :
 - o associationsaintjeanbosco@apprentis-auteuil.org
- Ou **remise contre récépissé** à l'adresse suivante :
 - o A l'attention de M. Jean-Philippe NOVARA
Association Saint Jean Bosco
Route de Saint-Charles
97113 Gourbeyre
- OU par **voie postale**, sous pli recommandé avec avis de réception à la même adresse.

Dans les TROIS cas, elles devront parvenir avant le 23/12/2022 à 17h00. Les dossiers qui parviendraient après la date et l'heure fixées ci-dessus, ainsi que ceux parvenus sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus et, pour les exemplaires papiers, seront renvoyés à leurs auteurs.

MODALITES DE FACTURATION ET DE PAIEMENT :

Les prestations feront l'objet d'un paiement par commande :

- Après vérification du service fait
- Sur présentation des factures adressées à l'Association Saint Jean Bosco avec la mention « **PARCOURS 16-29 BOSCO – Opération MDFSE n°202202577** » et transmises obligatoirement par mail à l'adresse : facturation.asjb@apprentis-auteuil.org

DEMANDES DE PRECISIONS



PLAN
D'INVESTISSEMENT
DANS LES COMPÉTENCES



PROJET COFINANCÉ
par le fonds européen
de développement régional
Financement dans le cadre de la réponse
de l'Union à la pandémie de COVID-19

Mobile : 0690 00 35 70

Fixe : 0590. 60.50.14

Mail : associationsaintjeanbosco@apprentis-auteuil.org